



Bulletin Municipal

de la ville de Marck

Le Brésil rythme l'été

P12

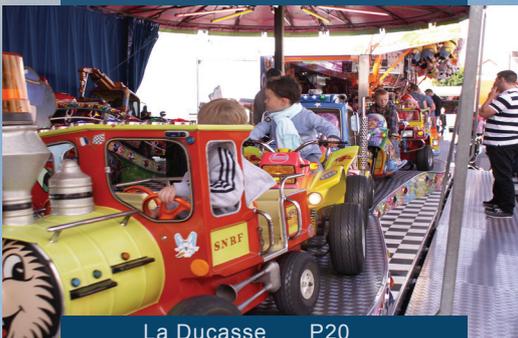
N° 33 - Septembre 2014



Les centres de loisirs P6



Un barbecue avec nos aînés P7



La Ducasse P20



La Ferme des Aigrettes P23





**UN ACCUEIL CHALEUREUX
POUR LES MARCKOISES ET MARCKOIS**
Un grand merci à nos fleuristes Marckois qui
décorent l'entrée de la Mairie d'un magnifique
bouquet de fleurs.



DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

à 19h en Mairie - salle du Conseil Municipal

- le 23 Septembre 2014
- le 4 Novembre 2014
- le 16 Décembre 2014

Les séances des Conseils Municipaux sont ouvertes à tous les citoyens et diffusées en direct de la salle des mariages.

Rappel : Chaque séance est filmée et visible sur le site de la ville : « ville-marck.fr »



Exposition

***“Les Marckois et la Première Guerre Mondiale”
du 11 au 16 Novembre 2014***

***Inauguration le 11 Novembre après la cérémonie
au Foyer de l'âge d'Or***

Ouverture au public de 15h à 19h

Votre Municipalité désire faire partager à un maximum de Marckois, la vie des habitants de la commune entre 1914 et 1918. Si vous possédez des objets ayant appartenu à vos aïeux lors de la première guerre mondiale (au front ou à l'arrière), prière de vous rapprocher du service des Fêtes si vous souhaitez les prêter pendant une semaine : 03.21.46.22.08.

Sommaire

Edito	3
Agenda/Informations	4
Soirée Cochoui	5
Jeunesse/Ados/le centre Cousteau	6
Nos Aînés /le CCAS	7
Les écoles	8/9
Les rythmes scolaires	10
Voisins vigilants	11
Le 13 Juillet	12/13
Jumelage/ La base de char à voile	14
Les associations en images	15
Des économies...	16/17
Urbanisme	18
Divers	19
Ducasse de Marck	20
Culture et fêtes	21
Cérémonie/Commémoration	22
La ferme des Aigrettes	23
Travaux	24
Etat-civil/infos mairie	25
Tribune libre	26



Pierre-Henri Dumont
Maire de Marck

Une rentrée apaisée

Madame, Monsieur,
Chères Marckoises, chers Marckois,

Voilà quelques jours, les petits Marckois ont repris le chemin de l'école. Ils ont pu y trouver des enseignants motivés, des agents municipaux dévoués et des locaux rénovés. Toutes les conditions sont donc réunies pour leur apporter une réussite optimale.

Comme nous nous y étions engagés, la question des rythmes scolaires a fait l'objet de nombreuses heures de rencontres, de travail, de réunion et de préparation dès le mois d'avril.

Après vous avoir écouté, le Conseil Municipal a affiché son opposition aux rythmes scolaires. Cependant, comme nous l'attendions, le Préfet nous a imposé leur application.

Dès lors, votre Municipalité a suivi vos remarques pour aboutir au meilleur compromis, bien consciente qu'il était impossible de satisfaire tout le monde.

Nous restons néanmoins convaincus que la semaine des 5 jours est une aberration pour l'enfant et son développement.

L'organisation des nouveaux rythmes scolaires de la ville de Marck fut, dès lors, largement validée par un vote à bulletin secret des sept Conseils d'école.

Il s'agit là d'un engagement fort de notre part, celui de vous écouter, de toujours vous laisser la parole et de respecter votre choix.

Sur un autre plan, cet été fut marqué par de grandes festivités le week-end du 14 Juillet. Lors de l'après-midi de la Coupe du Monde, vous étiez ainsi plus de 1000 à vous divertir sur la Place de l'Europe.

Votre implication forte dans les animations, les associations et la vie de la Commune sont, pour nous tous, la plus belle des récompenses.

Ce trimestre encore, de nombreux moments forts vont faire bouger Marck : Forum des Associations, Cochoui, nombreux concerts et tournois sportifs, vont vous amener à la si belle période des fêtes de fin d'année.

Merci de faire vivre la ville comme vous le faites, chacun à votre manière.

Bien à vous,

Directeur de la publication : Pierre-Henri DUMONT
Maire de Marck

Rédaction : Service communication
et Commission communication

Conception et photos : Service communication

Impression : LEDOUX

Dépôt légal : 33^{ème} bulletin - septembre 2014

Agenda Informations



Le Forum des associations



Le Cochoui



Exposition de la guerre 14-18



Les Maisons illuminées

SEPTEMBRE

- Mercredi 3 : Repas Annuel des Seniors au Complexe Municipal
- Samedi 6 : Marck Judo – Portes Ouvertes au Dojo
- Dimanche 7 : Basket – Tournoi sénior A au Cossec
- Dimanche 7 : Le Forum des Associations au Complexe Municipal et au Stade
- Vendredi 12 : Remise des Prix du Concours des Maisons Fleuries à 18h
- Samedi 13 : Fête des Islandais : animations aux Hemmes et feu d'Artifice
- Dimanche 14 : Brocante organisée par Hemmes Loisirs et le Football des Hemmes
- Les 13 et 14 : Basket – Tournoi jeunes au Cossec
- Dimanche 14 : MM Radio Commandée - terrain de l'Aéroport
- Samedi 20 : Cochoui place de l'Europe (p5)
- Dimanche 21 : Poney Club – Fête du cheval et brocante au matériel d'occasion
- Dimanche 21 : Marché fermier à la Ferme des Aigrettes de 9h30 à 13h
- Samedi 27 : Concert «Vents Wind Orchestra» à 20h30 au Complexe Municipal
- Dimanche 28 : Cérémonie en souvenir du bombardement de la Rue du 28 Septembre à 10h

OCTOBRE

- Samedi 4 : Football des Hemmes – Soirée Poker à la Maison des Islandais
- Dimanche 5 : Basket - Loto
- Dimanche 5 : FNACA – Assemblée générale à 10h
- 17,18 et 19 : Centre Social et Culturel – Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes au Foyer
- Samedi 25: Les Navajos Country Dancers – 4^{ème} bal country au Complexe Municipal
- Dimanche 26 : Athlétisme – 7^{ème} foulées marchoises
- Vendredi 31: Conseil Municipal Jeunes – 4^{ème} bal d'Halloween au Complexe Municipal

NOVEMBRE

- Samedi 1^{er} : Basket – tournoi mini poussins au Cossec
- Dimanche 2 : Marck Judo – tournoi – Salle des Dryades
- Samedi 8 : Concert symphonique du Conservatoire à Rayonnement Départemental
En présence de la Municipalité d'Haibach
- Mardi 11 : Manifestation Officielle – Armistice 1918
et banquet des Anciens Combattants au Complexe Municipal
Exposition sur la guerre 14-18 du 11 au 16 Novembre 2014
- Vendredi 14 : Concert de l'Orchestre de Douai à 20h30 au Complexe Municipal
- Dimanche 21 : Marché fermier à la Ferme des Aigrettes de 9h30 à 13h
- Samedi 15 : Ecole Maternelle Hautes-Communes – Loto au Complexe Municipal
- Dimanche 23 : MM Radio Commandée – Salle des Dryades
- Les 28 et 30 : Théâtre «Les copines d'abord» à la Maison des Islandais
- Samedi 29 : Harmonie Municipale – Concert de la Sainte Cécile au Complexe Municipal

DÉCEMBRE

- En début du mois : Concours des maisons illuminées
- Vendredi 5 : Le Téléthon
- Vendredi 5 : Cérémonie – Hommage aux morts pour la France lors de la Guerre d'Algérie
- Les 13 et 14 : Marché de Noël à la ferme des Aigrettes
- Dimanche 14 : Arbre de Noël de la Municipalité
- Dimanche 14 : Basket – Arbre de Noël
- Dimanche 14 : Poney Club – Assemblée Générale, Remise de diplômes et goûter - FPA
- Dimanche 14 : FNACA – Résultats des grilles et distribution des lots – à 10h30
- Mardi 16 : Ecoles Aéroport et Victor Hugo – Goûter de Noël
- Mercredi 17 : Repas de Noël des Seniors au Complexe Municipal
- Jeudi 18 : Ecole Primaire des Hautes-Communes – Goûter de Noël au Complexe Municipal
- Les 19 et 20 : Distribution des Colis de Noël aux Séniors au Complexe Municipal
- Samedi 20 : UNC-AFN – Remise des colis de 15h à 18h
- Samedi 27 : Marck Judo – Fête du Club au Complexe Municipal
- Mercredi 31 : Basket Club – Repas de la St Sylvestre au Complexe Municipal

INFORMATIONS

**VOTRE MAIRIE ÉTEND SES HORAIRES
POUR VOUS SATISFAIRE
03.21.46.22.00**

Lundi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi : de 8h30 à 17h (journée continue)
Mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30 (fermeture tardive)
Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



**Pour suivre l'actualité de votre ville, rejoignez
la page Ville de Marck sur FACEBOOK**

Cochoui

*cochon grillé **

*Participation des
Navaros Country*

*sous chapiteau
avec animation D.
musique*

Samedi 20 Septembre 2014
place de l'Europe dès 17h
à Marck



Jaureau mécanique

Balade en calèche

menu :

un apéritif

Cochon grillé et une portion de frites
un morceau de tarte

** plat de substitution sur demande*

20€ adulte

10€ enfant (-12 ans)

*Vente de tickets par le comité des
fêtes au Forum le 7 septembre*

Réservations en mairie avant le 15 septembre 2014

Renseignements au 03.21.46.22.07/08

ou sur internet : ville-marck.fr



Rejoignez-nous sur facebook ville de Marck

Ville de
ville d'avenir
Marck
en Calaisis



Le bulletin municipal de Marck - n°33

Conception et impression : mairie de M

LES CENTRES DE LOISIRS D'ÉTÉ



LASER GAME



ACTIVITÉS MANUELLES



MATINÉE SPORTIVE



DES PETITS À LA FERME DES AIGRETTES...

DES GRANDS À LA BASE TOM SOUVILLE



D'AUTRES PHOTOS SONT SUR FACEBOOK VILLE DE MARCK

LA FÊTE DES ISLANDAIS AUX HEMMES DE MARCK

AVEC LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL J.-Y. COUSTEAU,
LES ASSOCIATIONS HEMMES LOISIRS ET LE FOOTBALL DES HEMMES



DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

BRADERIE-BROCANTE

de 8h à 18h

entre le chemin de la Digue et
l'avenue de la Plage

Retrouvez les activités
du Centre Social et Culturel J.-Y. Cousteau
sur internet : CSC Cousteau

SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2014
au Stade Albert Deguines

dès 18h

Jeu en famille : «La tête et les jambes»

Venez jouer en équipe ou en famille
pour tous les âges !!Faites travailler votre cerveau et
relevez les défis sportifs !

dès 20h

Sur le podium

Démonstration par le groupe Cheer Danse

Démonstration et initiation à la country
par le Navajos Country Club de Marck

Démonstration et initiation à la ZUMBA avec Anaïs

Repas Frites-Moules

à 22h

Feu d'artifice





UN BARBECUE AU FOYER

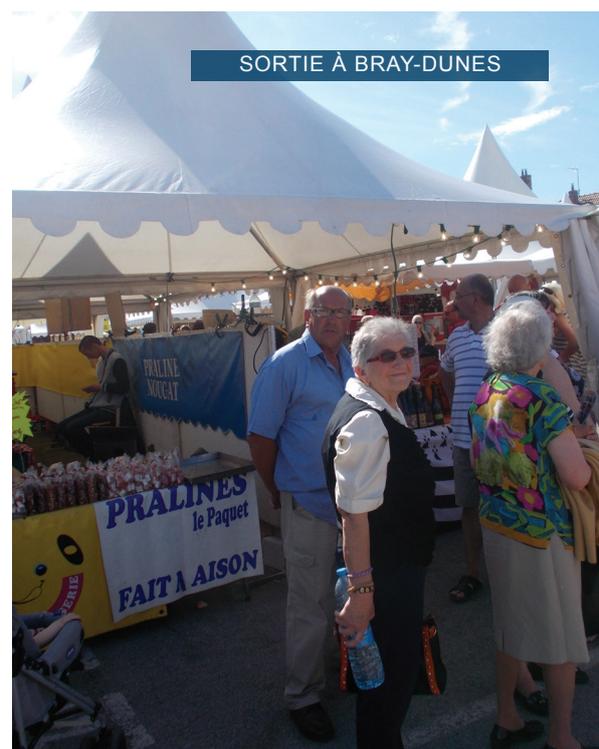


REPAS DE LA DUCASSE

Le CCAS propose ses services aux personnes âgées Marchoises : formalités administratives, prises de rendez-vous chez les médecins et l'accompagnement... Renseignez-vous au 03.21.46.22.16.

LES PROCHAINES ANIMATIONS ET SORTIES DESTINÉES AUX SÉNIORS :

- le 3 septembre : Repas de rentrée au CMSL rue du stade.
- le 17 septembre : Promenade en calèche dans la commune - départ à 14h30 de la ferme des Aigrettes.
- le 7 Octobre : Atelier cuisine et chants au foyer de l'âge d'Or de 14h à 16h (gratuit).
- le 14 Octobre : Atelier jeux (mémoire visuelle et sensorielle) au foyer, avec les résidents de l'EHPAD de 14h à 16h.
- le 17 Octobre : Sortie à « La Tour de l'Horloge » à Guînes - Tarif : 6€ - de 13h30 à 17h.
- le 21 Octobre : Atelier jeux de société (de 14h à 16h) au foyer de l'âge d'Or.
- le 28 Octobre : Atelier cuisine au foyer de l'âge d'Or de 14h à 16h.
- le 4 Novembre : Atelier « jeux de mémoire » au foyer de 14h à 16h.
- le 18 Novembre : Atelier créatif sur le thème de Noël avec les résidents de l'EHPAD à partir de 14h30.
- le 26 Novembre : Sortie au cinéma « Gaumont ».
- le 9 décembre : Sortie à Calais pour découvrir les illuminations de Noël à l'hôtel de Ville et place d'Armes. Départ à 15h30 de la place de l'Europe.
- le 17 décembre : Repas de Noël au CMSL de 12h à 19h.



SORTIE À BRAY-DUNES

LA FÊTE DES MÈRES ET PÈRES



Écoles

Cet été, divers travaux ont été réalisés dans les écoles par les services techniques : peintures dans les classes, pose de carrelage, de panneaux aimantés, de plafond phonique, remplacement des éclairages. La porte d'entrée de l'école maternelle de l'Aéroport a été changée et de nombreuses restaurations effectuées à l'extérieur. Élèves et enseignants peuvent reprendre le chemin des écoles dans de bonnes conditions.



ÉCOLE DU MOULIN



ÉCOLE DES HAUTES COMMUNES



ÉCOLE MATERNELLE AÉROPORT



TRAVAUX DE PEINTURE



LA BOUM DE FIN D'ANNÉE



RESTITUTION DES «JARDINS DES ARTS»

Une expérience différente, nouvelle et enrichissante pour les élèves des classes de CE2-CM1 et CM2 de l'école des Hautes Communes qui présentaient au public, le 5 Juin, une exposition dans le cadre des «Jardins des Arts». Pierre-Henri Dumont, dans son allocution, a vivement remercié les responsables de l'agglomération du Calaisis, le personnel de l'école primaire des Hautes Communes pour l'accomplissement d'un travail de grande qualité.

LES KERMESSES

AUX HEMMES



ÉCOLE DU MOULIN

Une journée importante pour les enfants, les kermesses clôturent la fin de l'année scolaire. La Municipalité a offert aux CM1 le dictionnaire «Le Robert», nécessaire pour bien étudier dans les classes supérieures et aux CM2, le diplôme de fin de cycle et des fournitures scolaires pour la rentrée en 6^{ème}. Les parents ont pu admirer les danses préparées avec soin par les enfants et les enseignants.



ÉCOLE VICTOR HUGO



LA KERMESSAUX P'TITS MEUNIERS



Le bulletin municipal de Marck - n°33

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Pour toutes informations sur les animateurs ou sur les différentes structures d'accueil de la ville, un livret est téléchargeable sur le site : www.ville-marck.fr

A l'issue de la phase de discussions avec l'ensemble des acteurs, la nécessité de faire évoluer les Temps d'Activités Périscolaires est rapidement apparue.

Contraints par la Préfecture de faire travailler les enfants le mercredi matin, et en tenant compte de vos remarques, nous nous sommes engagés dans une démarche qualité en ce qui concerne les Temps d'Activités Périscolaires.

Notre objectif est clair : offrir aux enfants des activités intéressantes et évolutives dans le temps. L'année scolaire est dorénavant découpée en 5 thématiques. L'ensemble des animateurs est diplômé pour assurer un encadrement optimal de vos enfants.

Enfin, un livret de présentation des animateurs et des activités proposées est disponible dès maintenant en mairie et sur le site internet de la ville.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour toute remarque supplémentaire à ce sujet.

Périodes et thèmes des TAP**du 2 septembre aux vacances de la Toussaint 2014****ACTIVITÉS SUR LA NATURE (*) période 1****du 3 novembre aux vacances de Noël 2014****L'ÉCOCITOYENNETÉ (*) période 2****du 5 janvier aux vacances de février 2015****LE CARNAVAL DANS LE MONDE (*) période 3****du 21 février aux vacances de Pâques 2015****LE MONDE ANIMAL (*) période 4****du 25 avril aux vacances d'été 2015****LES MOYENS DE TRANSPORTS (*) période 5**

(*) SAUF ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

Les plannings pour 2014 - 2015**Groupe scolaire Victor Hugo / Aéroport / Hemmes**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
Matin	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	16h15
Après-midi	13h45-16h20	13h45-16h20		13h45-16h20	TAP de 13h45 à 16h20	7h45

Enseignement de 24 heures

Groupe scolaire Hautes-Communes

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
Matin	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	16h15
Après-midi	13h45-16h20	TAP de 13h45 à 16h20		13h45-16h20	13h45-16h20	7h45

Enseignement de 24 heures

Groupe scolaire Moulin

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
Matin	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h	16h15
Après-midi	13h45-16h20	13h45-16h20		TAP de 13h45 à 16h20	13h45-16h20	7h45

Enseignement de 24 heures

«VOISINS VIGILANTS»

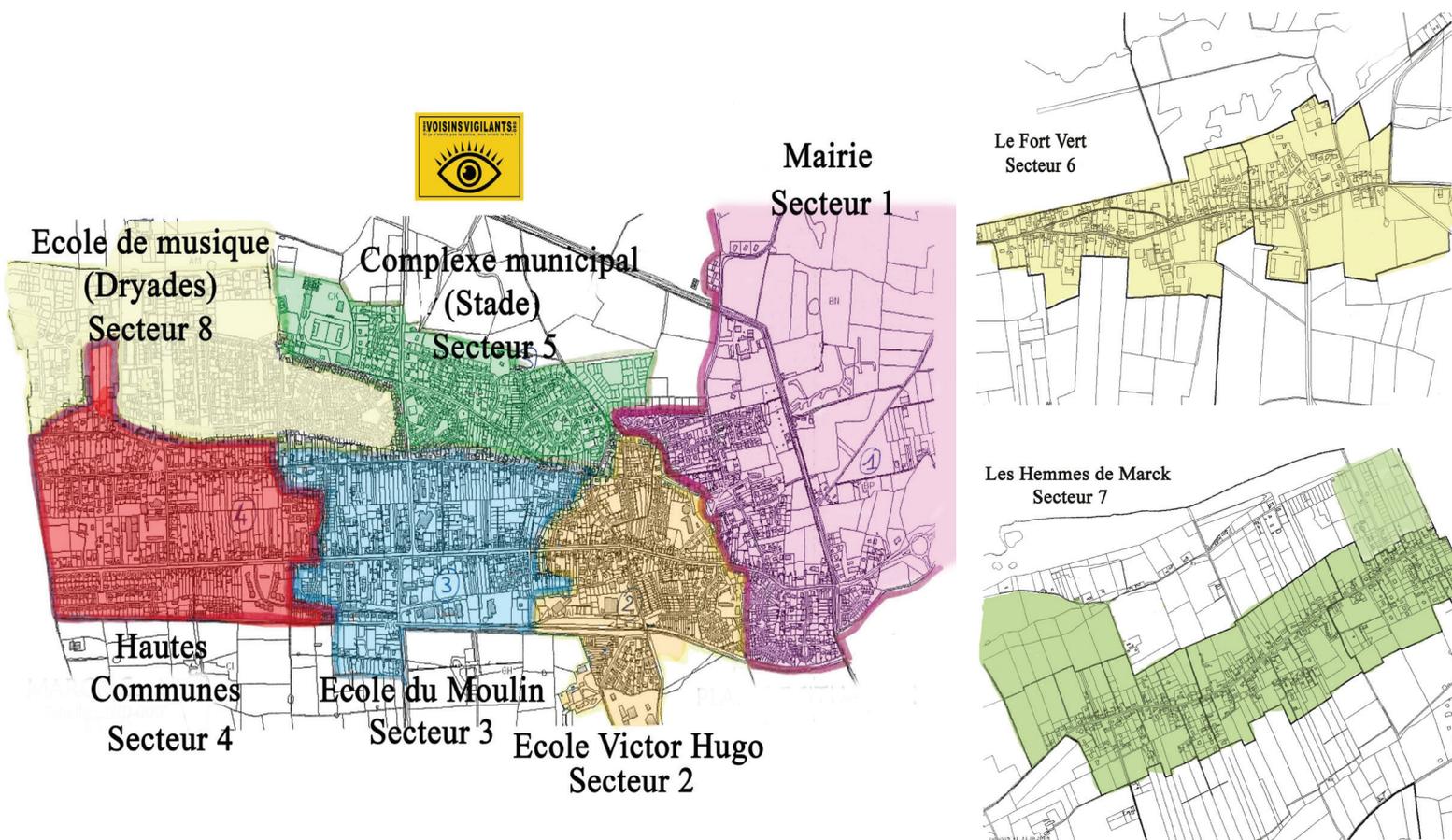
La dernière ligne droite

Le 7 Juillet, la municipalité avait organisé la dernière réunion avant la mise en place du dispositif «Voisins vigilants». Environ cinquante personnes y ont participé.

Le Maire a rappelé l'objet des dernières réunions, la première à titre d'information et la seconde qui a permis de signer le protocole entre la Commune, la Police Nationale et l'État. **«La ville sera découpée en huit secteurs (plan ci-dessous), a expliqué le maire, ce découpage sera le même que celui des bureaux de vote. Dans chacun des huit quartiers, un référent sera nommé, il sera le relais entre les habitants et la police. Les personnes qui veulent adhérer à ce dispositif devront adhérer à une communauté via internet.»**

Pierre-Henri Dumont a par ailleurs annoncé la création d'une Police Municipale début 2015. Une réflexion va être menée sur l'installation de caméras dans le cadre de la vidéo protection, si le dispositif «Voisins vigilants» et la création de la Police Municipale ne devaient pas sembler suffisants.

Le commissaire Michel Soistier a ensuite pris la parole pour expliquer les points essentiels, qui sont *«l'observation et l'anticipation, la communauté ayant pour vocation la surveillance et la vigilance. En aucun cas un citoyen ne doit se substituer à la police. En cas de flagrant délit, on doit impérativement composer le 17.»*



COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous devez vous inscrire sur le site internet www.voisinsvigilants.org.

Vous recherchez les communautés existantes avec le code postal de MARCK (62730). Vous demandez votre inscription au secteur correspondant à votre lieu de bureau de vote. **Attention** : Il ne faut pas créer de nouvelle communauté.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter M. Geoffrey Bellenguer au 03.21.46.22.15

ou par mail : geoffrey.bellenguer@ville-marck.fr.



UNE JOURNÉE EXCEPTIONNELLE !

Structures gonflables, troupe brésilienne, friteries, crêperie, quizz géant, jeux sur le thème du football : le 13 juillet a été un moment exceptionnel pour les petits et les grands, place de l'Europe, en face de la mairie. La Municipalité, le Comité des fêtes, les associations, les bénévoles et les Marckois : tous se sont réunis pour que cette après-midi récréative soit inoubliable. La journée s'est achevée par la projection sur écran géant de la finale de la Coupe du monde 2014.

Le bal des pompiers et le feu d'artifice, programmés initialement, ont été reportés en raison du mauvais temps.

COURS DE ZUMBA





STAND DE MAQUILLAGE



LUTTE DE SUMOS



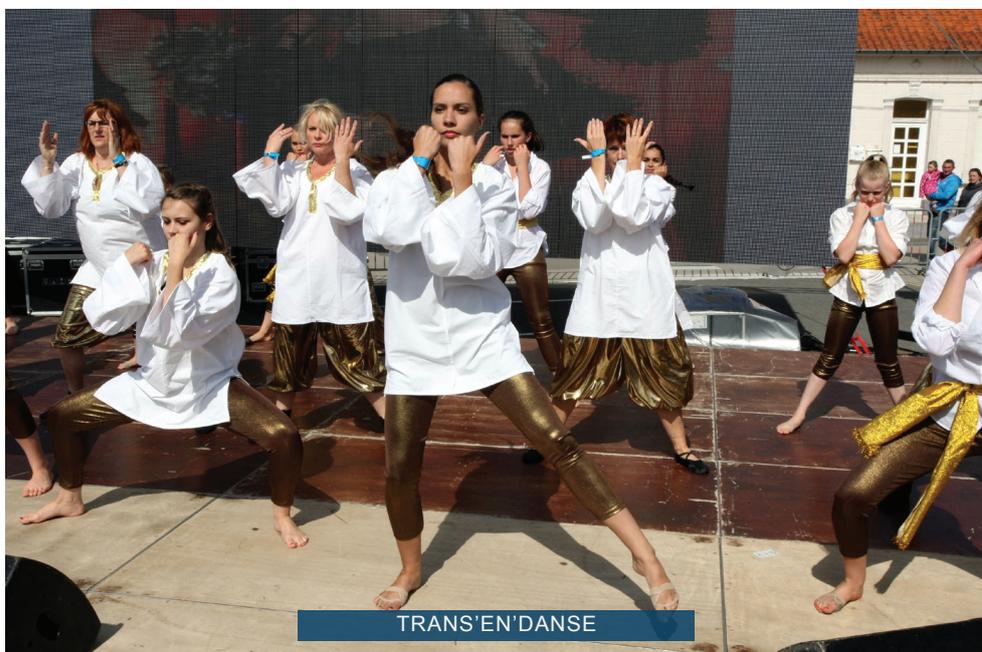
BABYFOOT HUMAIN



FÉLICITATIONS !

Marion Wasselin est notre gagnante du tirage au sort du jeu «vos pronostics du match» Elle avait annoncé 1-0 pour l'Allemagne.

Merci à tous les participants !



TRANS'EN'DANSE

Jumelage

Base de char à voile



Dans le cadre d'un échange amical entre Marck et Haibach, le Comité de Jumelage a pris en charge (avec la participation de la ville d'Haibach) des jeunes, âgés de 12 à 13 ans, accompagnés de 3 animateurs pour une semaine d'activités sur la Côte d'Opale. Ils ont été accueillis par la Municipalité dimanche 3 août et sont repartis six jours plus tard à Haibach. Ils ont passé un agréable séjour à la découverte de notre riche patrimoine.



L'INAUGURATION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT À LA BASE DE CHAR À VOILE



Le nouveau bâtiment faisant partie de la base de loisirs communautaire des Hemmes de Marck est opérationnel depuis le début des vacances scolaires.

Cette nouvelle construction entre dans le cadre de la réhabilitation de la base de loisirs.

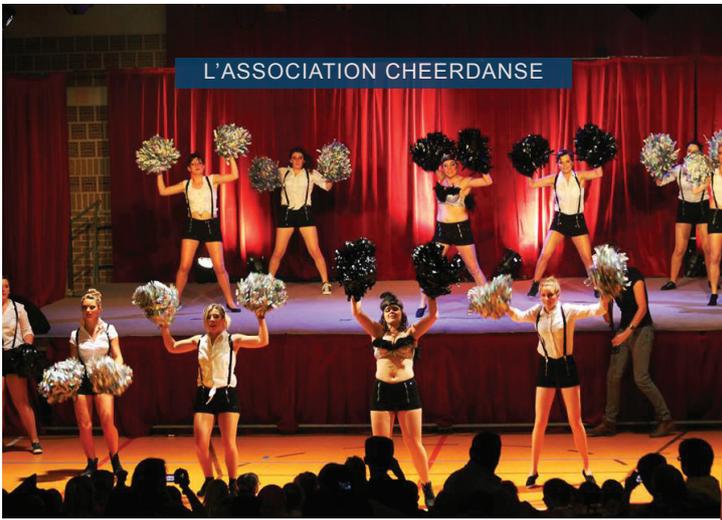
Elle comprend une structure d'accueil destinée au public, des locaux dédiés principalement pour le personnel et à l'étage, un logement de fonction alloué à un concierge qui permettra de mettre en sécurité les personnes, notamment en cas de risques de submersions marines. Les anciens bâtiments seront désormais dédiés au stockage de matériel.

Pour mémoire, la base de loisirs propose de nombreuses activités : le tir à l'arc, la randonnée en cyclo VTT, le mini-golf et son parcours de dix-huit trous, le cerf-volant et de multiples ateliers pédagogiques font partie de ses activités.

La Base Communautaire de Char à voile est ouverte du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et certains week-end, uniquement sur réservation, le samedi et le dimanche matin (suivant les conditions de marées).

La Base de char à voile - Avenue de la mer - Les Hemmes de Marck - Tél. : 03.21.85.17.46

L'ASSOCIATION CHEERDANSE



LE GALA DE TRANS'EN'DANSE



«LES COPINES D'ABORD»



La Compagnie «Les Copines d'Abord» présentera la première de «Comment ça va ?» en automne à Marck : une pièce mise en scène par cinq comédiennes de cette troupe de théâtre - amateur Marckoise. Un mélange de tons, de genres et de bonne humeur, qu'on ne peut qu'apprécier !



L'association est née en novembre 2006 d'une volonté, commune des enseignants du Brevet d'Initiation Aéronautique, de promouvoir auprès des jeunes les activités aéronautiques en fédérant les compétences locales. Ainsi, l'objet principal de l'AALB62 est de faire découvrir aux élèves le monde aéronautique au travers de différentes formations et activités. Une équipe pédagogique, constituée d'enseignants certifiés à l'enseignement aéronautique (CAEA) mais aussi de pilotes instructeurs et de professionnels de l'aviation, assure bénévolement l'ensemble des formations et activités proposées. Pilotes, contrôleurs aériens, mécaniciens, constructeurs, instructeurs, enseignants vous offrent un peu de leur temps afin de faire partager leur passion.

Les activités et formations proposées sont ouvertes principalement aux jeunes des collèges et lycées désireux de s'initier au monde aéronautique. Mais ce qui ne l'empêche pas de l'être pour tout le monde. Cette année, l'association a changé d'ULM pour un Savannah (cf : photo jointe)
 Contacts : Président : M. Coppin
 Site : <http://aalb62.free.fr/>
 Mail : aalb62@free.fr

DES CHAMPION(NES) DE TWIRLING DANS LEUR CATÉGORIE



A.S. MARCK PÉTANQUE



FÊTE DES MÈRES DE LA FNCA



BUDGET Communal 2014



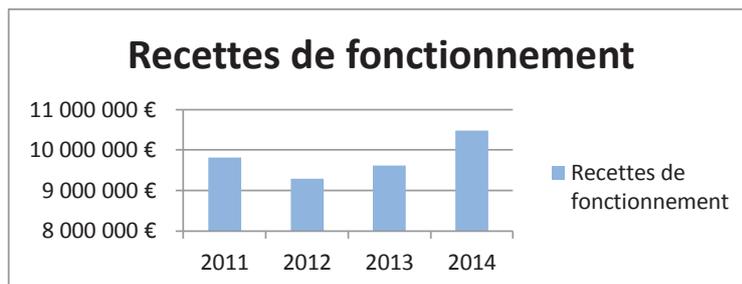
Un point sur les finances de la commune au 30 juin 2014

Des recettes de fonctionnement en hausse de près de 9% :

- Attribution de la DSU* (au lieu de la DSR*)
- Renforcement de la péréquation Intercommunale
- Augmentation de la fiscalité indirecte externe
- Demande à la CAF par la Municipalité actuelle du recalcul du soutien à la Maison de la Petite Enfance : un gain de 60 900 €

*DSU : Dotation de Solidarité Urbaine

*DSR : Dotation de Solidarité Rurale



Des économies importantes de gestion réalisées depuis le mois d'avril :

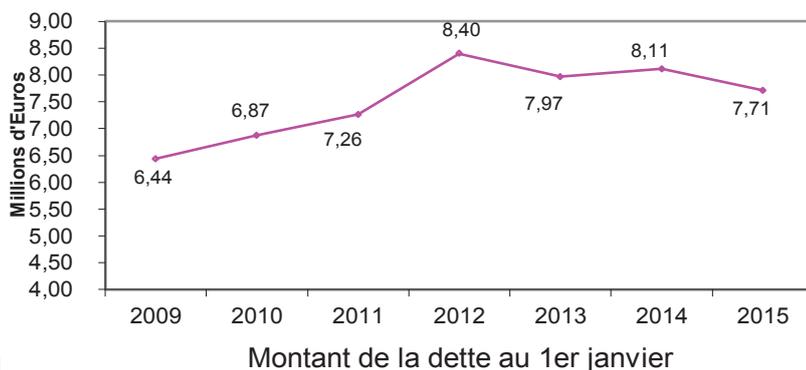
- Renégociation du contrat de chauffage dans les bâtiments communaux
- Renégociation d'un emprunt DEXIA réalisé en Franc Suisse
- Pas de recrutement de saisonniers dans les services municipaux cet été
- Renforcement des procédures de mise en concurrence des fournisseurs de la commune, dès 300 €

Pour développer de nouveaux services à la population :

- Collecte bimensuelle des encombrants
- Création du service « S.O.S Voirie »
- Gestion informatisée des activités périscolaires (cantine, ALSH) avec paiement en ligne (en décembre)
- Amélioration de l'encadrement des activités périscolaires
- Organisation d'événements festifs populaires

Baisse de l'endettement de la commune :

L'endettement diminuera de 4 % entre le 1^{er} janvier 2014 et le 1^{er} janvier 2015 (au 01.01.2014 = 8,1 millions d'euros au 01.01.2015 = 7,7 millions d'euros)



Des investissements ciblés :

Les opérations d'investissement réalisées et prévues en 2014 :

- Réfection des voiries des Hemmes de Marck : Impasses Champlain, Bougainville, Magellan et Garnier
- Réfection de la piste d'athlétisme et du 3^e terrain de tennis au stade de Marck
- Aménagement des cimetières de Marck centre (ossuaire, caverne) et des Hemmes
- Rénovation d'installations sportives des stades de Marck et du Fort Vert
- Isolation phonique des classes de l'école des Hautes Communes
- Travaux d'extension du CMSL, Rénovation de l'église des Hemmes et Aménagement des bureaux de la mairie pour un meilleur accueil du public
- Mise en ligne d'un nouveau site internet de la ville de Marck
- Plan pluri-annuel de réfection des routes communales utilisées par les agriculteurs

214 interventions réalisées par les employés des services techniques : 13 575,00 €

Environ 905 heures de travail

Investissement du nouveau mobilier : 10 105,90 €

Investissement des fournitures : 32 311,32 €

Total des frais engagés pour les rénovations été 2014 : 55 992,22 €



Ces trois bourses sont cumulables !
C'est plus de pouvoir d'achat pour
la réussite des étudiants Marckois.



1/ LA BOURSE AUX ÉTUDIANTS MARCKOIS

La Municipalité a décidé de reconduire le versement d'une allocation pour les étudiants, attribuée aux jeunes Marckois non salariés (formation continue, apprentissage, alternance, job étudiant ...) et non doublants (sauf cas exceptionnel).

Les dossiers seront disponibles en mairie ou sur le site de la ville de Marck courant octobre, après le vote du Conseil Municipal du 23 septembre.

Pièces à fournir :

- Un certificat de scolarité 2014-2015
- Un relevé de notes de l'année 2013-2014
- La photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Un relevé d'identité bancaire ou postal

2/ LA BOURSE AUX ÉTUDIANTS MÉRITANTS (MENTION TRÈS BIEN)

(projet examiné lors du prochain Conseil Municipal)

A l'occasion de la cérémonie des vœux, Monsieur le Maire mettra à l'honneur et récompensera les 15 bacheliers Marckois ayant obtenu la mention «Très Bien» à l'examen du baccalauréat – session 2014.

3/ UNE CONTRIBUTION LOCALE ÉTUDIANTE (C.L.E.)

(projet examiné lors du prochain Conseil d'Administration du C.C.A.S.)

Cette contribution est destinée aux étudiants post-bac afin de promouvoir la poursuite d'études supérieures des jeunes Marckois, ayant moins de 25 ans au 01/09/14. Cette aide permet de soutenir financièrement un étudiant, boursier ou non, dans un projet d'étude personnel et exceptionnel. L'attribution de cette contribution se fera suite à un examen du dossier. Attribuée par le CCAS, elle rentre dans le cadre du «donnant-donnant».

L'étudiant accompagné s'engage à aider la commune en menant des actions pour le bien collectif en contrepartie de cette aide.

Pièces à fournir :

- un justificatif de domicile (moins de 3 mois) au nom de l'étudiant justifiant son rattachement à la commune
- diplôme du baccalauréat
- être inscrit dans l'enseignement supérieur hors cursus en alternance (carte étudiante)
- certificat de scolarité 2014-2015
- justificatifs de présentation aux partiels et examens finaux
- pièce d'identité

La Mairie se réserve le droit de demander, lors de l'examen du dossier, toute pièce complémentaire permettant d'apprécier la situation de l'étudiant.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le service des écoles au 03.21.46.22.06

Urbanisme



«Aujourd'hui, 80% de la population est éligible à un logement social. Notre engagement est clair : nous voulons donner au grand nombre, la possibilité de s'inscrire dans une démarche active d'accèsion à la propriété.

Dans certains cas, cela passe par la location temporaire d'un logement social.

Pour nous, le logement social est un marche-pied vers l'achat de son propre logement.»

Pierre-Henri Dumont, 23/06/2014



Le 23 juin, le nouveau projet de la «Résidence du parc» a été présenté aux riverains de la rue des Cyprès.

Ce projet de 48 logements locatifs sociaux, dont les travaux ont commencé début août, tient compte des différentes remarques et intègre une meilleure prise en compte de l'environnement.

La Municipalité est d'ores et déjà vigilante quant aux futurs locataires de ce lotissement.

Il va permettre à la commune de répondre en partie à ses obligations légales (cadre ci-dessous).

La première pierre sera posée en septembre 2014 et la fin des travaux est prévue en décembre 2015.

POINT SUR LA LOI S.R.U. (Solidarité et Renouvellement Urbain)

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (S.R.U.) du 13 décembre 2000 impose aux communes de plus de 3500 habitants un nombre de logements locatifs sociaux supérieur à 20% du total des résidences principales. Les communes, dont le taux de logements est inférieur, sont soumises à un prélèvement sur leurs ressources fiscales.

Avec un taux de 12,5% au 1^{er} janvier 2014, la commune de MARCK ne respecte pas ses obligations : il manque 284 logements locatifs sociaux.

En outre, un programme de rattrapage est défini par période de 3 ans pour permettre de résorber le déficit à l'horizon 2020. Concernant la période 2011-2013, la commune n'a pas rempli son objectif de construction de 42 logements locatifs sociaux.

Des efforts importants sont encore à faire. Le programme de 48 logements rue des Cyprès va permettre de rattraper une partie de ce retard.



Entourés par le Maire et les animateurs des centres de loisirs, les jeunes Marckois ont pu encourager les footballeurs du LOSC. Parce que l'ambiance d'un stade est unique au monde, la Municipalité a voulu partager ce moment avec les enfants.



BONNE NOUVELLE : L'A.S. MARCK JOUERA EN CFA2 CETTE SAISON !



UNE ACTION CITOYENNE !

En juillet, les jeunes du Centre Cousteau ont sécurisé la mare de la Ferme des Aigrettes. Motivés, avec l'aide de leur animateur, ils ont entrepris de clôturer les abords de l'étang d'eau. Une action gratifiante qui les sensibilise et les responsabilise sur les risques de la noyade.



UN TICKET DE MANÈGE OFFERT PAR
LA MUNICIPALITÉ À CHAQUE ENFANT



La Municipalité est allée à la rencontre des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires pour leur offrir un tour de manège gratuit à la ducasse communale. Celle-ci était présente durant 3 jours sur la place de l'Europe en juin. Les enfants étaient émus et très heureux de recevoir le Maire et les élus en personne dans leur classe.



LES CHORÉGIES



La saison culturelle s'est achevée, en juin, avec les chorégies. Les enfants de l'école du Moulin et du collège Boris Vian ont présenté au public les chants travaillés tout au long de l'année.

LE REPAS DU 14 JUILLET



LES PROCHAINES MANIFESTATIONS CULTURELLES :

CONCERT «COUPS DE VENTS WIND ORCHESTRA»
samedi 27 septembre à 20h30 au Complexe Municipal

CONCERT SYMPHONIQUE DU CONSERVATOIRE À
RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL DU CALAISIS
vendredi 8 novembre à 20h30 au Complexe Municipal
en présence de la Municipalité d'Haibach

CONCERT DE L'ORCHESTRE DE DOUAI
vendredi 14 novembre à 20h30 au Complexe Municipal

THÉÂTRE «LES COPINES D'ABORD»
vendredi 28 novembre à 20h30 à la Maison des Islandais

CONCERT DE SAINTE CÉCILE
avec l'Harmonie Batterie Municipale de Marck
samedi 29 novembre à 20h30 au Complexe Municipal



10 € tarif plein
5 € demi-tarif (étudiants, demandeurs d'emploi)
Gratuité pour les moins de 10 ans.

Cérémonie
du 14 Juillet

«Le 14 Juillet 1790, répartis autour des Champs Elysées, cent mille Français unis autour d'un drapeau, d'un idéal, d'un pays. Parmi eux, sous l'égide du roi Louis XVI, certains des plus grands esprits de l'époque : Talleyrand et La Fayette n'en sont que des exemples. Cent mille personnes se massent pour prêter serment à la Nation...». Ce furent les premiers mots du Maire Pierre-Henri Dumont.

Un rappel des fondements et des valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité et Laïcité, et l'instauration de la Fête Nationale en 1880. Des valeurs trop souvent bafouées, dit-il : *«Où est la Liberté quand toute initiative individuelle suscite instantanément la suspicion, quand l'insécurité rythme le quotidien et quand l'impôt devient confiscatoire ? Où est la Fraternité quand le regard que l'on porte sur notre voisin est empli de méfiance, quand une personne est jugée sur sa couleur de peau ou sa religion et quand le handicap suscite l'effroi ? Où est l'Égalité quand un enfant de cadre a trois fois plus de chances de trouver du travail qu'un fils d'ouvrier ? Où est la Laïcité quand certains déforment les enseignements d'une religion pour imposer aux femmes de se dissimuler aux yeux du monde et de tuer au nom de Dieu ? Où est la Justice quand on bafoue la présomption d'innocence ?...»*. De nombreuses personnes avaient fait le déplacement, la Municipalité, une Délégation des sapeurs-pompiers, des anciens combattants, le Conseil Municipal des Jeunes, l'Harmonie Batterie Municipale et le public, tous ont écouté avec beaucoup d'attention. Pour clôturer la cérémonie, des pigeons ont été lâchés par l'association la Colombe Marchoise.

MALGRÉ L'HUMIDITÉ, LE FEU D'ARTIFICE A ÉTÉ TIRÉ



En raison du mauvais temps, le feu d'artifice prévu le 13 juillet a été reporté.

Selon la réglementation spécifique, les produits pyrotechniques ne doivent pas être conservés plus de 15 jours. Le tir a donc été programmé le vendredi suivant. Le 18 juillet, avec l'accord des sapeurs-pompiers du SDIS, l'artificier a pu émerveiller les yeux des personnes présentes sur le stade avec une mise en scène de couleurs et de rythme. Le thème cette année était le Brésil, ce qui a réchauffé le cœur des spectateurs.



La Ferme des Aigrettes

Un été bien chargé

23

Où l'été fut conté

En juillet et en août, la Ferme proposait des soirées contées. En partenariat avec l'Estaminet des Aigrettes, reprenant les histoires ayant trait à l'eau De Marie-Grouette aux Génies du lac, en passant par les pêcheurs d'Islande qui portaient des Hemmes de Marck pour pêcher la Morue, de formidables conteurs ont fait revivre ces légendes d'hier et d'aujourd'hui.



Des balades en calèche

Vous les avez sûrement croisés au mois d'août, entre la MNE et la Mairie. Tous les lundis, mercredis, vendredis et parfois le weekend, des balades en calèche étaient proposées au départ de la Ferme, pour une escapade d'une heure tractée par notre cheval de trait Boulonnais, Qurystal. Fort du succès rencontré, nous allons renouveler l'opération certains mercredis en période scolaire. Renseignez-vous pour plus d'informations auprès de la Ferme au 06.17.68.54.08. Les sorties se font sur inscription préalable, sous réserve d'une météo clémente. 5€/personne et gratuit pour les enfants moins de 10 ans accompagnés - réservation pour les baptêmes et les mariages à la demande.

Thierry Berdal, meneur d'attelage (cheval + calèche) à la ferme des Aigrettes rappelle que cet ensemble est considéré comme un gros véhicule. Les usagers de la route sont tenus d'appliquer le code de la route : ne pas klaxonner, pas d'insultes, ne pas doubler par la droite sur les trottoirs, ne pas faire de queue de poisson au cheval, pas de refus de priorité... au risque de créer un grave accident. Un peu de civisme, s'il vous plaît. Merci.

Grande chasse au trésor !

Organisée par l'association Ludo 62, venez relever les énigmes de la Ferme et tentez de gagner des entrées pour Plopsaland.



Dimanche 21 septembre – 15h30

Renseignements au 06 68 03 38 81.
5€/enfant de 3 à 12 ans ; 1 lot/pers.

Venez échanger avec les producteurs, membres du réseau « Le Calaisien on y prend goût », et repartez avec des victuailles de notre terroir

Dimanche 21 septembre

De 10h à 13h

Tombola gratuite
un chapeau garni à gagner



Rencontres photographiques

Proposées par Alain Beauvois, artiste paysager Marchois, c'est un rendez-vous incontournable des passionnés de photo nature. Chaque rencontre est une immersion dans un thème ou dans le travail d'un photographe professionnel.

Samedi 6 septembre – 15h30 : Photos de vacances

Après deux mois d'été, venez partager vos plus beaux clichés de paysages et de nature glanés pendant les vacances, ici ou ailleurs

De plus, Alain Beauvois prépare actuellement une **exposition** consacrée au littoral de l'Est-Calaisien qui sera visible à la Ferme des Aigrettes **du Samedi 22 au Dimanche 30 Novembre de 15h à 18h.**



Comme chaque année, avec CapCalais et ENRx, participez à la replantation d'arbre d'essences locales à tarifs préférentiels chez vous.

Commande et renseignements : <http://www.plantonsledecor.fr/>

Livraison à la Ferme des Aigrettes samedi 29 novembre dès 10h

En parallèle, dans le cadre du festival de l'arbre organisé par la Ligue de l'Enseignement, profitez d'**animations gratuites** sur place, le matin.

À venir

Ateliers du samedi

Ateliers de découverte sur un thème lié à la saison, tout public, à réserver la veille au plus tard

Samedi 13 septembre – 15h30

Sur le champignon

La grande famille des champignons

Samedi 27 septembre – 15h30

Pas folle la guêpe !

Découverte des insectes locaux

Samedi 11 octobre – 15h30

Potions

Les plantes médicinales

Samedi 25 octobre – 15h30

Araignées, quel drôle de nom !

La diversité de nos amies à 8 pattes

Samedi 8 novembre – 15h30

Saint Martin – 2€

Une lanterne dans une betterave

Samedi 22 novembre – 15h30

Bois – 5€

Les arbres et leur utilisation

Samedi 6 décembre – 15h30

Saint Nicolas – 2€

Cuisine de palets de Saint-Nicolas

Samedi 20 décembre – 15h30

Contes de Noël – 2€

Fêtons Noël à la Ferme



RÉFECTION DES TERRAINS DE FOOTBALL

LES TRAVAUX D'ÉTÉ

Nombreux étaient les travaux sur la commune pendant la période estivale.



LE FLEURISSEMENT

Les terrains de football de Marck centre, du Fort-Vert et des Hemmes ont été remis à neuf.

Des tuyaux pour améliorer le fleurissement ont été posés à différents endroits de la ville.

Les poules en décoration ont été repositionnées près du monument aux morts, comme chaque été.

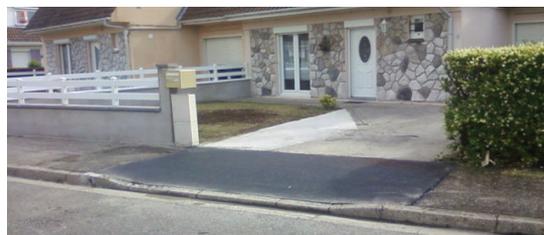
La météo, très humide cette année, a demandé plus de tontes de gazon.

C'est l'opération la plus importante pour la survie d'une pelouse, elle contribue à l'étalement et à l'épaississement du gazon. Les employés des services techniques tondent toutes les semaines.



VOIRIE

Des travaux de voirie ont été réalisés : des berceaux d'entrées d'habitations, des nids de poules et la réfection de trottoirs. Au total, 10 tonnes d'enrobés ont été utilisées.



MA VILLE, JE L'AIME, JE LA FLEURIS, JE LA NETTOIE, JE LA RESPECTE !

Les efforts de fleurissement effectués par les habitants et la commune sont souvent dévalorisés par l'état de propreté des trottoirs et caniveaux.

Dans toutes les rues, les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires, sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales.



DANS CERTAINS SECTEURS, IL DEVIENT URGENT DE NETTOYER !



Juin :

7 : Sabrina Willeman et Christopher Lemaitre.

Juillet :

12 : Muriel Lavie et Jean-Michel Wailliez – Julie Leriche et Romain Guibon – 19 : Sophie Vasseur et Julien Combes – Lolita Delage et Mickaël Hochart – 26 : Stéphanie Hannequin et Rémy Joonnekin.

 Août :

9 : Sarah Barbier et Frédéric Dohen – Régine Faroux et Adrien Leprince – 16 : Mélanie Potez et Rudy Fuzellier
23 : Paméla Saint-Maxent et Willy André.

Etat-civil

Infos mairie

LES DÉCÉS

Mai :

8 : Francine Deldicque, veuve de Paul Duthilleul
13 : Gisèle Miquet, veuve de Jacques Déprez
27 : Gabriel Péron, époux de Martine Drouart.

Juin :

2 : Bruno Dubarre – 5 : Paulette Fontaine, veuve d'André Delrue – 13 : Marcelle Merlin, veuve de Lucien Parisseaux – Jacqueline Cortier, veuve de René Baras – 22 : Xavier Bossart – Roland Brasy, époux de Cécile Rome – Lionel Delaunay, époux de Rolande Beauvilain – 23 : Jacques Schryve, veuf de Ginette Leclercq.

Juillet :

6 : Michelle Choquet, épouse de Bernard Triquet
11 : Gisèle Feutry, veuve de Louis Boin – 20 : Pierrette Bailleul, veuve de Jacques Baly – Jean-Paul Jones – 31 : Christine Daubercourt, épouse de Serge Deseigne.

Août :

2 : Nestor Philipson, époux de Madeleine Fournier
4 : Daniel Delattre – Jean-Paul Lamiaux – 12 : Jeanne Pollet, veuve de Maurice Pénin – 22 : Jeanne Lambert, veuve de Robert Leuillot.

NOCES DE DIAMANT - 60 ANS DE MARIAGE



Yvette et Raymond DEWET



VOTRE VÉTÉRINAIRE MARCKOIS VOUS INFORME

La leptospirose est une anthroponose c'est à dire une maladie animale transmissible à l'homme. Elle sévit dans le monde entier, notamment en France avec des régions particulièrement touchées par l'humidité et l'eau comme le Nord/Pas-de-Calais. Nous avons la chance de vivre dans une ville à la campagne : proche de la Nature, avec un petit ou grand jardin et des animaux domestiques. Cette maladie infectieuse est provoquée par une bactérie qui vit parmi les rongeurs : rats, souris, mulots, campagnols, ragondins...Ceux-ci hébergent la bactérie sans déclarer de maladie.

Les autres animaux développent des infections souvent mortelles : les animaux de compagnie (chiens, chats, cochons d'Inde, hamsters, chinchillas...) ; et les animaux de ferme (bovins, chevaux, porcs...).

La transmission se fait surtout par contact avec les milieux souillés par les animaux infectés.

Les animaux infectés éliminent les leptospires dans le milieu extérieur par leurs urines. Ces bactéries peuvent facilement survivre dans les eaux douces (jusqu'à 28 jours) et dans les sols boueux (jusqu'à 35 jours).

Chez l'homme, cette bactérie ne peut pénétrer dans l'organisme qu'à travers une peau ou des muqueuses lésées. Une peau saine est un barrage efficace contre les leptospires. Des blessures mêmes minimes peuvent leur servir de porte d'entrée. Différentes mesures permettent de prévenir la leptospirose : 1 - des mesures collectives : la lutte contre les rongeurs (utilisation de rodenticides, de pièges, etc) notamment la dératisation ; 2 - des mesures de protection individuelles qui consistent à respecter des règles d'hygiène : ne pas se baigner en eau douce lorsqu'on est porteur d'une plaie ; 3 - le port de bottes et de gants par les personnes qui exercent une activité professionnelle qui les expose aux leptospires et la vaccination des professionnels les plus exposés. En cas d'apparition de signes comme une fièvre après une baignade en eau douce durant la période estivale, il faut aller consulter un médecin.

L'EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES...

**Pour la liste « Ensemble, retrouvons nos marques »
 William Bouchel, conseiller municipal
 et conseiller communautaire**

Une rentrée morose....

Après une météo en Août des plus capricieuses, c'est l'heure de la rentrée. Les maires du Calaisis qui ont affirmé leur opposition au projet de la réforme des rythmes scolaires n'ont pas vu leurs efforts récompensés.

Après un an d'expérimentation et de dysfonctionnements constatés, la réforme sera maintenue sur Marck et sera obligatoire et applicable dans toutes les communes de France.

Notre groupe persiste à croire que celle-ci créera des inégalités entre les différents territoires : les communes «riches» pourront recruter les meilleurs animateurs et développer des activités plus enrichissantes pour les enfants. Quant aux communes «pauvres», elles se contenteront d'accueillir après la classe les enfants dans des garderies.

De plus, cette réforme ne s'applique pas aux écoles privées.

Force de constater que cette réforme va enregistrer des coûts supplémentaires pour les communes. A eux, Ministres et Responsables de l'Education Nationale de réfléchir sur l'apport réel de cette réforme pour les enfants.

En cette période automnale, les feuilles tombent, vos feuilles d'impôts aussi. Malgré la diminution prévue par la majorité municipale du taux d'imposition de la taxe d'habitation, votre pouvoir d'achat n'augmentera pas en raison de l'augmentation des bases et de la pression fiscale décidée par Cap Calaisis qui augmente.

A nous, conseillers communautaires de maîtriser les dépenses de fonctionnement et de réaliser des investissements réfléchis en tenant compte des capacités de financement.

Bonne rentrée à tous. Nous restons à votre disposition.
 Pour nous contacter william.bouchel@gmail.com

Le groupe majoritaire
« Ensemble, changeons Marck ! »

Au cours des différents événements organisés dans la commune, de plus en plus de Marckois nous encouragent et nous demandent comment soutenir l'action de notre groupe majoritaire.

Nous tenons à vous remercier sincèrement de votre confiance. Votre soutien fidèle nous incite à continuer ce que nous avons commencé, c'est-à-dire changer Marck.

Modification des rythmes scolaires, économies budgétaires, baisse de la taxe d'habitation, ouverture des commissions aux citoyens, transparence, extension des horaires d'ouverture de la mairie, mise en place des actions permettant de vous garantir plus de sécurité, création de moments conviviaux (Fête des Voisins, après-midi du 13 juillet, Cochoui...) ne sont que des exemples de l'application du programme que nous défendons et pour lequel vous avez majoritairement voté en mars dernier.

Afin de donner encore plus d'allant au changement, nous avons créé une association de soutien : Les Amis du Maire de Marck.

Si vous désirez nous rejoindre et vous investir à nos côtés, n'hésitez pas à envoyer un mail à : lesamisdu maire62730@gmail.com ou à aimer notre page Facebook des Amis du Maire de Marck.

Marck change, participez à sa transformation !

Robert PILLE, pour le groupe majoritaire « Ensemble, changeons Marck ! »

La liste « continuons ensemble »
Serge Péron

La nouvelle majorité du Conseil Municipal avait promis, avant les élections, de supprimer les rythmes scolaires et d'engager la concertation.

Résultats :

- Les rythmes scolaires sont maintenus (c'est la loi)
- Il y a eu un semblant de concertation, mais une seule proposition, à savoir : 3 heures une après-midi par semaine pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Cette organisation arrange bien les affaires de cette nouvelle municipalité, mais qu'en est-il de l'intérêt des enfants ?

Les élèves qui ont ces activités périscolaires le vendredi après-midi, auront donc deux jours et demi sans cours ; ce qui, selon les spécialistes, ne leur serait pas bénéfique.

Bien sûr, la municipalité ne souhaitait pas reprendre notre organisation, cela aurait été se déjuger !

Mais qu'en pensent les parents d'élèves et aussi les dissidents, bien silencieux aujourd'hui ?



P. DERO
HORLOGER - BIJOUTIER
JOAILLIER

101, Bd Lafayette - CALAIS
Tél. 03.21.34.33.69



BOMservices
votre partenaire pour la collecte des déchets

ZI Transmarck
62730 Marck

Tél : 03.21.33.29.29
Fax : 03.21.87.57.53

www.bom-services.com




EIFFAGE
TRAVAUX PUBLICS
NORD

Etablissement de Coquelles

109, avenue Charles de Gaulle
B.P. 41
62903 Coquelles cedex
Téléphone : 03.21.46.37.10.
Télécopie : 03.21.36.37.24.
Courriel : eric.willems@eiffage.com

La terrasse
de l'estaminet
de la ferme des Aigrettes
a été construite par
Eiffage
Travaux publics Nord

L'AIR, LA TERRE
ET L'EAU...

Div'in Vél'in CALAIS MAJEST'IN



68, bd Lafayette à Calais - Tél. : 03 21 19 72 72
ESPACE VIVABUS lundi au vendredi : 9h-12h & 13h30-18h30 / Samedi : 9h-12h
www.sitac-calais-opale-bus.fr > lignes 1, 2 et 3 - Balad'in - Vél'in (arrêt Lafayette)

GRUPE HABITAT 62/59 PICARDIE



Construire Durablement



520, Bd du Parc d'Affaires - BP 111
62903 COQUELLES Cedex
Tel : 03 21 00 81 00

www.habitat6259.fr

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT

 **EIFFAGE**
CONSTRUCTION
CÔTE D'OPALE

32, rue Descartes - 62100 CALAIS
TEL. 03 21 46 72 00 - FAX 03 21 96 89 96



*Vous cherchez un
appartement neuf ou ancien*

*Appartement ou maison
individuelle*

Une solution à tous vos problèmes de logement

**430, boulevard du Parc
62231 Coquelles
Téléphone : 03.21.35.03.66.**

sarl Yves LIANNE

**LOCATION DE MATERIEL
TRAVAUX PUBLICS ET
TRANSPORTS**

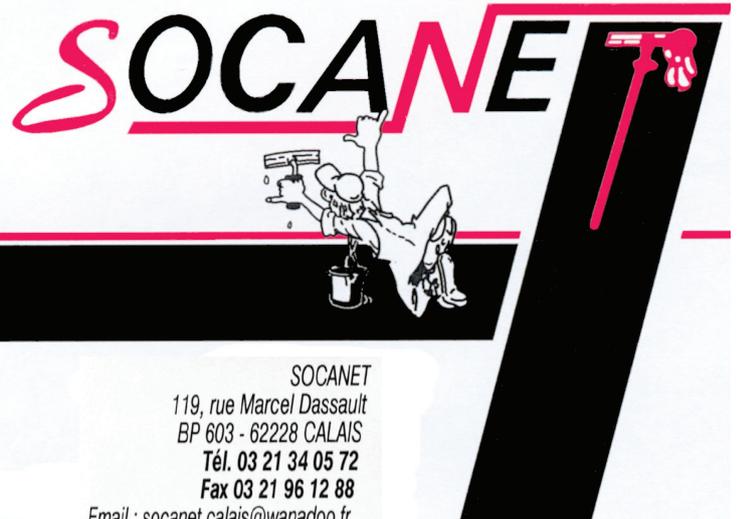


385, rue Marcel Doret
62100 CALAIS

Port. : 06.03.34.12.75

Tél. : 03.21.82.95.62

Fax : 03.21.85.46.73



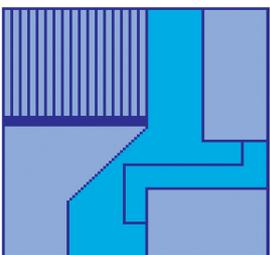
SOCANET

119, rue Marcel Dassault
BP 603 - 62228 CALAIS
Tél. 03 21 34 05 72
Fax 03 21 96 12 88

Email : socanet.calais@wanadoo.fr
www.socanet-calais.com

NETTOYAGE - MANUTENTION - MAINTENANCE - MULTI SERVICES

**TOUS REVETEMENTS
SOLS ET MURS
PEINTURE INTERIEURE
ET EXTERIEURE
PEINTURE INDUSTRIELLE**



L.DECOR

**Téléphone :
03.21.34.87.40.**

**Courriel :
i.decor@wanadoo.fr**

L.DECOR

L'énergie au service de la qualité de vie

Tournés vers l'industrie, le tertiaire, l'habitat, la santé et les grands équipements collectifs, les métiers de DALKIA reposent sur le respect des valeurs fortes : l'innovation, la qualité et la protection de l'environnement.

Réseaux de chauffage urbain

Gestion d'installations thermiques

Utilités et fluides industriels

Cogénération et production décentralisée d'électricité

L'énergie est notre avenir, économisons-la !  **Dalkia** Nord

37 avenue du M^l de Lattre de Tassigny - BP 38 - 59875 Saint-André Cedex
Tél : 03 20 63 42 42 - Fax : 03 20 63 42 00 - www.dalkia.com